

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN ÉPREUVE À OPTION : ORAL

A. Arbo, A. Bajard, J. Elfassi, B. Poule

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : Texte à traduire et à commenter

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de mythologie, atlas.

Chaque sujet comporte un titre, quelques mots de vocabulaire jugés difficiles, éventuellement une indication historique.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : Le livre d'où est tiré le passage est fourni

L'épreuve d'option se déroule presque selon les mêmes modalités que l'épreuve commune : un texte à traduire et commenter, une heure de préparation, une épreuve qui dure trente minutes, dont vingt minutes maximum d'exposé (brève présentation du texte, lecture, traduction par groupes de mots et commentaire), et dix minutes de questions. Comme les remarques du jury concernant l'épreuve commune valent aussi pour l'épreuve d'option, les futurs candidats sont invités à lire ce qui a été dit dans le rapport sur l'épreuve commune.

La principale différence entre les deux épreuves est que depuis cette année l'épreuve commune porte sur un programme, à la différence de l'épreuve d'option. Cette nouvelle règle n'a pas empêché le jury de donner aussi aux optionnaires des textes portant sur l'amour et l'amitié ; le jury est libre de donner un texte sur quelque thème que ce soit, y compris sur celui qui est au programme de l'épreuve commune.

L'autre différence – et là, ce n'est pas une nouveauté – réside dans le niveau et la longueur des textes proposés, légèrement plus élevés, dans le vocabulaire donné dans le billet de présentation du texte, qui est plus limité (seuls sont indiqués les mots rares ou employés dans un sens peu fréquent), et enfin dans l'attente du jury. On attend d'un candidat qui choisit le latin comme option qu'il fasse preuve, non pas d'érudition certes, mais au moins d'une certaine connaissance de la civilisation antique et de l'histoire littéraire et plus généralement culturelle de l'Antiquité. Le commentaire est donc très important, et le jury a regretté que quelques candidats aient négligé cet aspect de l'épreuve. Certains, qui n'étaient manifestement pas de mauvais latinistes, ont véritablement expédié le commentaire en quelques minutes : il faut donc rappeler que c'est un élément fondamental de l'épreuve, qui n'est pas noté indépendamment de la traduction.

Dans l'ensemble le jury est plutôt satisfait de ce qu'il a entendu, sans être cependant véritablement enthousiaste. Sauf exception, aucun exposé n'a été mauvais, le niveau général est assez bon, et on ne peut évidemment que s'en réjouir, mais les prestations excellentes ont été peu nombreuses : on aurait aimé entendre davantage de candidats qui sortent du lot.

Textes proposés :

Cicéron, *Ad Atticum*, III, 15 ; *Ad Familiares*, XIV, 4 ; *Ad Quintum fratrem*, I, 3, 2-3 ; *Pro Caelio*, 32-34

Cornélius Népos, 22, 2-5

Lucrèce, *De natura rerum*, III, 451-473

Ovide, *Amours*, I, 10, 1-24 ; II, 10, 1-22 ; III, 9, 1-22 ; *Métamorphoses*, XI, 592-612 ; XIII, 677-701

Plaute, *Amphitryon*, 633-653

Pline le Jeune V, 21

Silius Italicus, *Punica* I, 633-652

Tacite, *Agricola*, 46 ; *Annales*, I, 77 ; II, 24 ; XIII, 54, 2-4 ; *Histoires*, I, 40-41

Térence, *Hécyre*, 114-142

Tite-Live, II, 40 ; XXX, 15, 1-8

Virgile, *Énéide*, II, 76-99 ; III, 219-241 ; XI, 799-819